



L'ENTREPRISE

Depuis 3 ans, le Service Ambulant Vélo est reconnu pour son concept dédié aux particuliers : la réparation de vélo à domicile. Aujourd'hui, le SAV s'adresse aux entreprises pour proposer ses services aux collaborateurs directement sur leur lieu de travail.

LE CONCEPT

Le Service Ambulant Vélo installe son atelier ambulant le temps d'une demi-journée ou d'une journée pour réparer les vélos des salariés. Ce service simple et efficace est un réel gain de temps pour les collaborateurs et améliore considérablement la marque employeur.

**Marque
Employeur**

**Mobilité
douce**

**Bien-être
des salariés**

Ces entreprises nous font confiance



Nous sommes référencés par



LES VALEURS

Service

Entreprise de service, elle s'attelle à entretenir et réparer les vélos. La valeur réside dans la qualité de ses prestations pour prolonger la durée de vie des vélos.

Ambulant

En plus de la prestation technique, le SAV met tout en œuvre pour proposer un service de proximité en se déplaçant sur site, au plus proche des collaborateurs.

Vélo

Du plus ancien au plus récent en passant par le vélo électrique ou le cargo, l'expérience des techniciens permet de traiter une grande diversité de vélo.

N'oubliez pas !

- Vous avez mis en place un **forfait mobilité durable** ? Proposer un service de réparation sur site permet aux salariés d'en faire bon usage !
- Un accident survenant sur le **trajet domicile-travail** est considéré comme un **accident du travail**. Vulnérables sur les routes, **prenez soin de vos salariés-cyclistes**.
- **Promouvoir le vélo** sur le lieu de travail permet à l'employeur de **bénéficier de prime** (programme OEPV)

OFFRE ENTREPRISE

Une collaboration simple et lisible pour vous et vos collaborateurs :
Une intervention sur site pour un minimum de 5 vélos et un maximum de 20
Pièces détachées fournies par le SAV

Nombre d'interventions nécessaires à l'année

| | |
|----------------------------|------------------------|
| 5 à 10 salariés cyclistes | 2 interventions par an |
| 10 à 25 salariés cyclistes | 3 interventions par an |
| 25 à 35 salariés cyclistes | 4 interventions par an |
| 35 à 50 salariés cyclistes | 6 interventions par an |

Le prix des prestations

(hors dispositif OEPV, [plus d'informations sur les primes](#))

- **Un forfait déplacement sur site à 35€HT (Nantes métropole)**
- **Une révision complète à 30€HT/vélo**
- **Les pièces détachées à la charge du particulier**

BONUS : en dehors des interventions sur site, les salariés bénéficient d'une réduction de 10%

Qui paye les prestations ?

Le SAV s'adapte à toutes les tailles d'entreprises et leur engagement en faveur du vélo.

Exemples :

- Vous êtes une petite entreprise, prenez en charge un forfait fixe par salarié. Il financera le reste.
- Un forfait mobilité durable est en place, il vous suffit de prendre en charge les frais de déplacement. Le salarié utilisera son forfait pour financer notre intervention.
- Votre entreprise dispose d'un CSE, il peut prendre en charge une partie de l'intervention. L'entreprise complète et le particulier financera le reste.
- Le programme "objectif employeur pro-vélo" vous fait bénéficier de primes, [plus d'info sur OEPV](#).

L'équipe du SAV



Guirec

Technicien cycle
Gérant



Edouard

Technicien cycle
Gérant



Elliot

Chargé développement
Alternant